



Licence professionnelle Métiers du notariat

Diplôme Licence professionnelle

Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion

Mention Métiers du notariat

*La Licence Professionnelle Métiers du Notariat (LPMN) répond à un véritable besoin du notariat, l'objectif étant que chaque étudiant sortant de licence professionnelle puisse soit intégrer très rapidement la vie professionnelle en tant que collaborateur de notaire, rédacteur d'acte (anciennement clerc de notaire) soit poursuivre pour une année d'études à l'**Institut des métiers du notariat (IMN)** afin de pouvoir prétendre à un poste de rédacteur spécialisé (anciennement Premier clerc).*

L'ensemble de la formation est orientée en ce sens en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences immédiatement opérationnelles en études notariales.

La licence professionnelle métiers du notariat s'effectue depuis 2019/2020 en alternance (lundi-mardi à la Faculté et mercredi-jeudi-vendredi en Études).

Objectifs

L'ensemble de la formation est orientée dans le but d'intégrer très rapidement les étudiants dans la vie professionnelle en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences immédiatement opérationnelles en études notariales.

Pour qui ?

Public visé

Pour intégrer la licence professionnelle il faut être titulaire d'un **diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur** validées dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle : Licence 2 en droit, Licence 2 en AES, BTS Notariat, DUT Carrières juridiques, etc.

La LPMN est aussi accessible en **formation continue** et peut être obtenue en tout ou partie en **VAE**.

Pré-requis

Obligatoires :

Etre titulaire d'un diplôme de bac + 2 dans un domaine compatible avec la licence professionnelle.

Conditions d'admission

Les candidatures à la Licence Pro se font **par dossier via l'application ecandidat** (ouverte dès début avril).

La commission pédagogique étudie chaque dossier. **Les candidats retenus** à cette première sélection sont **convoqués ensuite à un entretien de sélection en juin**, devant le responsable de formation, enseignants et notaires.

A l'issue de cet entretien, les candidats reçoivent une **réponse via l'application ecandidat courant juin**.

Un recrutement complémentaire peut avoir lieu en septembre au regard de la liste complémentaire.

Et après ?



Poursuite d'études

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études pour une année en intégrant l'Institut des métiers du Notariat, ce qui leur permet d'obtenir le **Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN)** et ainsi d'accéder à un poste de juriste rédacteur spécialisé.

Débouchés

Le principal débouché de LPMN est l'accès à la profession de **collaborateur de notaire, rédacteur d'actes**.

Les diplômés de cette licence peuvent également prétendre à des emplois d'agent immobilier, de collaborateur de banque ou intégrer le service juridique d'un grand groupe, secteurs dans lesquels des connaissances en droit notarial sont appréciées.

Programme

La formation dispensée dans la LPMN combine **enseignements théoriques et pratique**.

La licence professionnelle permet de revenir sur des notions fondamentales du droit extrapatrimonial de la famille (mariage, divorce, PACS, filiation) complétées par des enseignements centrés sur l'aspect patrimonial du droit de la famille (régimes matrimoniaux, successions, libéralités,...). La maîtrise du droit des contrats spéciaux, droits de biens, droit des sûretés tout autant que de différents aspects du droit de l'urbanisme, viennent compléter cette formation théorique. Les enseignements théoriques doivent permettre l'étude des cas concrets et des situations professionnelles courantes afin d'en analyser toutes les implications tant juridiques que financières ou fiscales. La plupart des cours magistraux dispensés par des universitaires sont complétés par des travaux dirigés assurés par des notaires.

SEMESTRE 5	Crédits ECTS	Coefficient	Enseignements en présentiel	
			CM	TD
UE et éléments pédagogiques				
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1	6	1		
Déontologie			4,5 h	
Droit extrapatrimonial de la famille	4	2	25h	
Anglais juridique	2	1		10h
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE	8	3		
Régimes matrimoniaux	3	1	30h	25h
Successions et libéralités	3	1	30h	25h
Droit fiscal :	2	1		
- de la famille				16h
- immobilier				16h
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 : DROIT IMMOBILIER ET DROIT	8	3		

PUBLIC NOTARIAL				
Droit des contrats spéciaux	2	1	18h	15h
Droit des biens	2	1	18h	15h
Droit des sûretés	2	1	18h	15h
Droit de l'urbanisme	2	1	18h	15h
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4	8	3		
Pratique de l'informatique notariale	3	1		10h
Comptabilité Notariale	5	3		13h
Méthodologie à la recherche				10h

SE	C	Co	Volumes horaires prévisionnels			
			Enseignements en présentiel		Alt	in
Ir						
él péd						
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 : Mémoire	20	2				150h
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : Alternance	10	2			X	

Equipe pédagogique



Les **cours magistraux (CM)** sont assurés par des enseignants chercheurs universitaires, les **travaux dirigés (TD)** par des notaires, sous la responsabilité de Mathieu Combet, Maître de conférences.

Validation

Les enseignements donnent lieu à une note (examen terminal et/ou contrôle continu).

Les épreuves finales ont lieu fin avril pour les deux semestres. L'alternance donne lieu à un mémoire.

La soutenance est prévue début septembre devant un jury composé de notaire et d'enseignants-chercheurs de la faculté de droit.

Le jury final de délibération se réunit au plus tard le 15/09.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

En contrat de professionnalisation : 4880€ pris en partie en charge par l'OPCO de l'étude notariale

En contrat d'apprentissage (jusqu'à 26 ans) : 6800€ pris en charge en totalité par l'OPCO de l'étude notariale

Contact

Responsable(s)

Mathieu COMBET
Responsable Formation
mathieu.combet@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 60

Nadine CAMOES
Responsable de l'alternance et Relations entreprises
nadine.camoès@univ-st-etienne.fr
06 84 36 12 58

Contact(s) scolarité

Sarah CHOUAL
sarah.choual@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 58